

Les comptes nationaux en Afrique : progrès depuis 40 ans et perspectives

M. Bonkougou, H. V. H. Gbossa et E. Métreau*

Cet article est une modeste contribution des trois auteurs à l'histoire de la comptabilité nationale en Afrique, essentiellement francophone. Basé sur leurs propres expériences, il n'a pas vocation à proposer une vision complète de cette histoire mais plutôt de fournir quelques points de repère qui pourront donner aux lecteurs une idée du chemin parcouru ces quarante dernières années. L'article fait également le point sur la situation actuelle et sur les enjeux futurs, notamment dans la perspective de l'adoption et de la mise en œuvre du Système de comptabilité nationale 2025 (SCN 2025).

Avant 1995 : des services de comptabilité nationale largement soutenus par la coopération internationale

Dès les années 1960, la nécessité de produire des statistiques fiables pour les pays d'Afrique nouvellement indépendants s'est fait sentir. A cette époque, l'absence de cadres statisticiens formés a conduit à recourir de manière importante à du personnel expatrié résident, mis à la disposition des pays africains dans le cadre de programmes de coopération internationale. Ces programmes pouvaient être mis en place par certains pays, et notamment par la France dans les pays francophones, ou par des institutions internationales.

Cela ne signifie nullement que la formation de statisticiens locaux a été négligée, bien au contraire. Dès 1962, le Centre européen de formation des statisticiens économistes des pays en voie de développement (CESD-Paris) était créé avec l'appui de l'Insee et de la Communauté économique européenne pour assurer la formation initiale et le perfectionnement professionnel des statisticiens et économistes des pays en développement. Implanté à Paris, il formera jusqu'en 1994 plus de six cents statisticiens de haut

niveau¹, en grande majorité originaires d'Afrique du Nord et d'Afrique sub-saharienne francophone².

Avant même la création du CESD, une école d'application était également créée en 1961 à la direction des études économiques de Côte d'Ivoire pour la formation d'agents techniques de la statistique. L'école accueillait déjà des élèves étrangers, d'abord de pays francophones voisins, puis progressivement de toute l'Afrique. La formation s'est ensuite élargie, d'abord à l'équivalent d'ingénieurs des travaux statistiques (1963) puis d'adjoints de la statistique (1968). En 1982, l'école devient École nationale supérieure de statistique et d'économie appliquée (Ensea) et ajoute une nouvelle filière : celle des ingénieurs statisticiens économistes (ISE) à partir de 1987. Par la suite, d'autres filières viendront s'ajouter, des conventions seront signées avec des instituts nationaux de statistiques (INS) pour mettre en place des cycles de formation de statisticiens, contribuant ainsi à construire la réputation d'excellence dont jouit l'Ensea.

Le principe même de produire des comptes nationaux pour les pays en développement, sur la base d'un système conçu essentiellement par et pour les pays développés, a lui-même été âprement discuté. L'argument principal était que la structure des économies des pays en développement différait de manière fondamentale de celle des pays développés et que les cadres d'analyse conçus pour les pays

¹ 410 Ingénieurs statisticiens économistes (ISE) et 221 Ingénieurs des travaux statistiques (ITS).

² Pour des informations détaillées sur l'histoire du CESD, consulter l'article de Xavier Charoy et Lamine Diop dans le numéro 100 de Statéco.

*Maxime Bonkougou est expert principal en renforcement des capacités institutionnelles et team leader, Programme Statistique Pan-Africain maxime.bonkougou@expertisefrance.fr, Hubert Vihouéno Hounsou Gbossa est expert principal en comptabilité nationale, Programme Statistique Pan-Africain hubgbossa@yahoo.fr et Eric Roland Métreau est économiste principal, Groupe de la Banque mondiale emetreau@worldbank.org

développés ne pouvaient donc pas s'appliquer aux pays en développement. Et si le système de comptabilité nationale (SCN 68), dans un chapitre final, aborde la question de sa mise en œuvre dans les pays en développement, ce chapitre n'a été ajouté qu'in extremis au manuel et se contente de proposer des catégories additionnelles et des tableaux supplémentaires d'analyse.

Cependant, et de manière très pragmatique, les comptables nationaux de l'époque ont en définitive réussi à concilier les impératifs d'un cadre imposé (le SCN 68) et des développements rendus nécessaires par la situation particulière des pays en développement. La production statistique était donc relativement étendue, basée sur un tableau entrées-sorties, au moins pour une année de base, des analyses par produits et par branches (quelques dizaines de positions dans chacun des cas), des comptes de secteur, y compris financiers dans certains pays, et un compte consolidé de la Nation.

Bien entendu, il ne s'agit pas ici de prétendre que la production des comptes nationaux était parfaite à cette époque. L'étendue et la qualité des comptes était assez variable d'un pays à l'autre, mais il est intéressant de constater que des comptes qu'on pourrait qualifier d'avancés – comme les comptes financiers – pouvaient déjà être régulièrement produits et diffusés. C'était par exemple le cas de la Côte d'Ivoire (voir encadré 1). On notera toutefois qu'un utilisateur des comptes notait une certaine détérioration de la qualité des comptes vers la fin des années 1980, citant un pays où des arbitrages mal maîtrisés avaient conduit, implicitement, à faire consommer du pétrole brut aux ménages.

Dans beaucoup de pays, autant que les données disponibles le permettaient, les comptables nationaux portaient une attention particulière aux activités non monétaires et au secteur informel, faisaient une distinction entre les modes de production « moderne » et « traditionnel³ », et élaboraient dans certains cas des comptes du secteur public, et/ou de secteurs d'activités importants pour l'économie nationale (secteur pétrolier par exemple).

Il faut toutefois noter que jusqu'à la fin des années 1980, ces travaux restaient assez largement le fait de personnels expatriés. En effet, et malgré les efforts précoces pour la formation de statisticiens africains, peu de cadres de haut niveau ont intégré les unités en charge de l'élaboration des comptes nationaux en Afrique francophone ou, s'ils le faisaient, ils ne restaient que pour un temps limité dans ces unités. Parmi les raisons figurent la difficulté de la matière et

le manque d'exposition. À titre d'exemple, les services du Fonds monétaire international (FMI) préféraient traiter avec les services de prévision, qui avaient souvent un accès plus facile à des informations sensibles, et qui en plus des comptes des années antérieures pouvaient en même temps fournir leurs prévisions. D'autres raisons tiennent au manque d'incitation financière : là où des collègues travaillant sur des enquêtes pouvaient espérer percevoir certaines primes (de terrain, d'encadrement, de supervision...), rien de tel n'existait pour les comptables nationaux qui devaient rester cantonnés dans leurs bureaux.

Les problèmes de personnel n'étaient pas les seuls freins au développement des comptes nationaux : les ressources matérielles et financières étaient également rares, se limitant généralement au strict nécessaire : reprographie des fiches nécessaires au traitement des données, calculatrices, blocs-notes et crayons. Ceci n'était certes pas particulier aux unités en charge des comptes nationaux mais là où d'autres unités pouvaient bénéficier de l'appui de partenaires internationaux à travers le financement des enquêtes et recensements, cela était très rarement le cas pour les comptables nationaux. Même les déplacements sur le terrain, nécessaires pour recueillir certaines informations, étaient souvent problématiques et il n'était pas rare que, dans ce cas, les agents, aussi bien locaux qu'expatriés, aient à se déplacer par leurs propres moyens. Il est toutefois intéressant de noter que, au moins dans certains pays, le développement de la micro-informatique dans la deuxième moitié des années 1980 s'est fait assez rapidement dans les INS, et notamment plus rapidement que dans les banques centrales, pourtant dotés de moyens autrement supérieurs.

En définitive, un modèle courant était donc un service où l'élaboration des comptes se faisait essentiellement sous la conduite d'un coopérant expatrié, les statisticiens nationaux présents étant essentiellement chargés de la collecte et du traitement des données de base. La formation des statisticiens locaux par le personnel expatrié était en général assez limitée : cette coopération était ainsi dite « de substitution ».

Au début des années 1990, ce modèle de coopération a commencé à faire l'objet de critiques sévères, à la fois en interne, mais aussi de la part d'agences extérieures⁴. Ainsi, une étude réalisée en 1994 par le bureau régional du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) pour l'Afrique estime notamment que c'est « un gaspillage inadmissible que l'assistance technique prenne la place de ressortissants locaux capables de faire le même travail ». La critique

³ Différents termes ont pu être utilisés au cours du temps (secteur traditionnel, artisanat, secteur informel...), recouvrant des réalités voisines mais pas confondues. L'idée reste cependant la même : il existe un pan important de l'économie sur lequel les sources administratives n'offrent pas d'informations directes, qui est difficile à enquêter, mais

qu'il est cependant nécessaire de prendre en considération. Ce problème fera l'objet d'une abondante littérature, tant pour clarifier les concepts que pour définir les meilleures méthodes d'enquête et d'évaluation.

⁴ Cf. la note lecture de Bertrand Savoye dans le STATECO n° 81-82 de mars-juin 1995.

ne s'adressait pas spécifiquement aux comptes nationaux, ni même à la statistique, mais concernait les actions de coopération dans leur ensemble⁵. Les auteurs proposent en conséquence de supprimer purement et simplement ce modèle de coopération technique et de le remplacer par un système comportant des missions d'assistance de court terme, un recours accru à des consultants locaux, ainsi qu'au jumelage institutionnel⁶. Une étude réalisée par le ministère français de la coopération est plus nuancée, mais va globalement dans le même sens : le modèle de substitution doit être abandonné et remplacé par un système plus efficient, faisant un meilleur usage des ressources disponibles, et visant un meilleur transfert de capacités vers les pays bénéficiaires. L'étude du ministère de la coopération privilégie en conséquence l'émergence et l'utilisation de la sous-traitance, entendue au sens d'un contrat de l'autorité publique avec un opérateur autonome.

Encadré 1 : L'exemple de la sous-direction de la comptabilité nationale de la Côte d'Ivoire

En Côte d'Ivoire, au milieu des années 1980, les comptes nationaux constituent une sous-direction particulière de la Direction de la Statistique. Cette sous-direction est composée de plusieurs services ; comptes des biens et services ; comptes des administrations, des banques et des assurances, et comptes des entreprises. Une unité chargée de l'élaboration de comptes provisoires y sera par la suite adjointe.

Si le sous-directeur des comptes nationaux est ivoirien, il assure essentiellement des fonctions administratives. Les fonctions techniques essentiellement assurées par des expatriés français qui organisent et conduisent les travaux de chaque service. Au total, ce ne sont pas moins de trois expatriés, ainsi que deux Volontaires du service national⁷, qui sont présents sur place. Un coopérant expert-comptable était également rattaché à la sous-direction et travaillait à la mise au point d'un plan comptable des assurances.

Cinq cadres nationaux participaient également aux travaux mais assuraient essentiellement les travaux de collecte et de traitement des données. Une part importante du travail résidait dans la réception, le contrôle, puis le traitement des documents comptables que les entreprises remettaient à la sous-direction de la comptabilité nationale à la fin de chaque année (l'exercice fiscal se terminait alors en septembre). Le nombre d'entreprises était certes peu élevé, mais les vérifications étaient entièrement manuelles, et il était souvent nécessaire de procéder à

plusieurs allers-retours avec l'entreprise avant de pouvoir disposer d'un document complet et de qualité acceptable. Le système de comptes utilisé était inspiré du système élargi de comptabilité nationale français. L'élaboration des comptes était compliquée du fait que, en application des dispositions du plan comptable OCAM⁸ alors en vigueur, les entreprises enregistraient leurs achats, TVA déductible incluse, obligeant les comptables nationaux à un exercice fastidieux et périlleux de répartition sur chacun des postes d'achat de la TVA récupérée, renseignée dans le document comptable par grands groupes de produits : matières premières et fournitures, transports, services. Une autre difficulté résidait dans l'exploitation de tableaux détaillés par produits sur les achats et les ventes non commerciales de biens, qui fournissaient des informations en quantité et en valeur, y compris sur les stocks de début et de fin d'exercice, mais qui étaient très rarement cohérents avec les données du compte d'exploitation ou du bilan !

Alors même que les moyens matériels étaient plutôt limités : calculatrices – dont certaines à rouleaux, gommes et crayons, la production statistique était assez importante ; des équilibres ressources-emplois par produits, locaux et importés respectivement, des comptes de branches, conduisant à l'élaboration de tableaux des ressources et des emplois (TRE) d'environ 45 produits x 45 branches (on parlait alors de tableaux entrées-sorties (TES)). Trois TRE étaient en fait élaborés : le premier aux prix courants, le deuxième aux prix de l'année précédente, et le dernier avec un contenu en marges et taxes. L'équilibrage des TRE était un exercice de haute voltige puisque là également, le travail se faisait entièrement à la calculatrice, au crayon de papier et à la gomme !

La sous-direction produisait de plus un tableau des comptes économiques intégrés (ou tableau économique d'ensemble (TEE)) et un compte financier (« tableau des opérations financières »). La réconciliation du TES et du TEE, élaborés selon deux processus totalement indépendants, était également un exercice délicat, donnant parfois lieu à des révisions drastiques de certaines données.

La coopération « de substitution » a donc été petit-à-petit abandonnée au profit d'une stratégie plus orientée vers les transferts de compétences. Côté français, ce mouvement s'est accompagné d'une réduction progressive mais relativement rapide du volume d'assistance technique, dans tous les domaines. Dans le domaine statistique en particulier, cela s'est traduit par la disparition progressive des assistants techniques

⁵ La coopération française était de fait concentrée dans le domaine de l'éducation (près de 80 % des assistants techniques en 1991).

⁶ Le jumelage institutionnel consiste en un partenariat de long terme se traduisant par des échanges réguliers entre les cadres d'une administration bénéficiaire et une administration apportant son expertise. Différentes activités peuvent être entreprises : missions d'expertise, audits, formations, séminaires, visites d'étude, etc.

⁷ Le volontariat du service national était une alternative au service militaire obligatoire « en caserne ». Un peu plus long que ce dernier, il consistait à conduire des activités

techniques ou d'enseignement dans des pays en voie de développement.

⁸ Système comptable conçu et mis en œuvre par l'Organisation commune africaine et malgache. L'OCAM était une organisation intergouvernementale regroupant des États africains principalement francophones et avait pour but la coopération économique, culturelle et sociale entre ses membres. Le Plan OCAM avait été conçu avec la participation de comptables nationaux. A partir de 1998, il a été remplacé par le Plan OHADA (Organisation pour l'harmonisation en Afrique du droit des affaires) avec une variante SYSCOA-OHADA en Afrique de l'Ouest (SYSCOA : Système comptable ouest-africain).

résidents au profit d'un pôle régional d'expertise avec la mise en place en 1996 de l'Observatoire économique et statistique de l'Afrique subsaharienne (Afristat).

Il faut également noter que, jusqu'à la mise en place d'Afristat, les comptables nationaux dans les INS étaient relativement isolés, dans le sens où les opportunités d'échanger avec les collègues d'autres pays étaient très rares. Les seuls qui avaient véritablement la possibilité d'échanger sur leurs pratiques et de se tenir informés des bonnes pratiques/nouveaux outils étaient les personnels expatriés, qui étaient invités à se retrouver en séminaire durant leurs congés d'été.

Au-delà de ce qui pouvait être enseigné dans les écoles de statistiques, les formations théoriques en comptabilité nationale étaient également relativement limitées. La Commission des Nations unies pour l'Afrique ou le FMI organisaient de temps à autre des cours ou des séminaires en français mais, compte tenu des coûts (transport et séjour), seul un petit nombre de statisticiens pouvaient en profiter. La coopération allemande avait mis en place une formation théorique longue à Munich (*Centre for Economic, Environmental and Social Statistics*) qui a bénéficié à un nombre important de comptables nationaux africains puis mis en place *InWent*, qui a fonctionné de 2002 à 2011, et assuré des formations en ligne à la comptabilité nationale.

Au total, la difficulté de la matière, le peu d'opportunités d'échanges avec les pairs, la quasi-impossibilité de participer à des opérations statistiques de terrain rendaient la fonction de comptable national peu attractive et entraînaient une rotation relativement importante des effectifs, dans la limite des opportunités qui pouvaient leur être offertes.

Période 1995-2005 : la mise en place d'Afristat et les progrès technologiques changent la donne dans les pays francophones d'Afrique

Les problèmes rencontrés

Comme indiqué précédemment, l'assistance technique internationale et singulièrement française, qui consistait à affecter des cadres dans des services-clés de certains pays en particulier africains, a commencé à faire l'objet de virulentes critiques au début des années 1990. Ce type de coopération, principalement à l'origine des informations pour orienter les politiques, n'a cependant pas donné l'opportunité de former

suffisamment de cadres nationaux capables de prendre en main la gestion de leurs services.

Les difficultés rencontrées dans le développement des systèmes de comptabilité nationale vont des ressources humaines insuffisantes aux données de base peu abondantes en passant par ce qu'il est convenu d'appeler « l'absence de volonté politique » des États. Les équipes de comptables nationaux étaient très instables. Les comptables nationaux étaient souvent sollicités pour des postes plus attrayants financièrement, ce qui ne leur laissait pas le temps suffisant d'acquisition d'expérience en comptabilité nationale. Ceux qui étaient expérimentés ne restaient pas assez longtemps pour former leurs collègues de métier.

Il faut ajouter que les comptables nationaux ou plus généralement les instituts nationaux de statistiques n'ont généralement pas su mettre en place les plaidoyers qui auraient permis d'éclairer leurs autorités sur l'intérêt de développer les services de comptabilité nationale (ou le système statistique national dans son ensemble). Si des Stratégies nationales de développement de la statistique (SNDS) ont bien été élaborées et mises en œuvre dans de nombreux pays⁹, l'impact direct sur les services de comptabilité nationale semble avoir été assez limité. On notera également que, dans la plupart des Plans nationaux de développement (PND), la statistique n'était pas considérée comme un des « piliers » du développement mais n'était abordée qu'en annexe, lorsqu'il s'agissait de mettre en place un outil de suivi-évaluation du PND. Dans quelques cas cependant, la statistique était développée dans le corps du texte, dans la partie traitant de la bonne gouvernance, ce qui permettait d'évaluer et prendre en considération les besoins financiers nécessaires à son développement. Il existe d'heureuses exceptions au faible intérêt des autorités nationales pour la comptabilité nationale : l'ancien Président sénégalais Abdoulaye Wade avait ainsi convié les comptables nationaux à venir parler de leurs travaux aux membres de son gouvernement et lui-même fut particulièrement intéressé par la façon dont le secteur informel était pris en compte. Cet intérêt ne s'est pas démenti par la suite puisque le Sénégal aura pu bénéficier de moyens matériels et financiers conséquents pour la mise en œuvre du SCN 2008...

Un autre comportement inattendu est celui des États africains qui étaient parfois peu enclins à la publication des résultats des nouvelles séries des comptes nationaux. En effet, publier ou ne pas publier les nouvelles séries des comptes nationaux était un dilemme et ce, pour au moins deux raisons :

- Habituellement le niveau des nouveaux produits intérieurs bruts (PIB) est supérieur à celui des

⁹ Sur ce thème, voir l'article de Diop et Soulé dans ce même numéro.

anciens. Quoi de plus normal, la couverture est plus élargie, les données statistiques sont plus fournies et plus fiables, consécutives à des enquêtes statistiques, la méthode d'élaboration est plus affinée.

- Le changement de séries entraîne une révision de nombreux éléments notamment des ratios qui intègrent le PIB pour les pays bénéficiant d'un sous-programme avec le FMI. C'est un argument de poids pour retarder une reconnaissance officielle des séries.

Plus important, la plupart des pays ne souhaitaient pas sortir du groupe des pays économiquement les moins avancés (PMA) du simple fait que leur revenu par tête dépasse le seuil fixé. Un PIB plus élevé entraîne un revenu national plus élevé. Il s'ensuit, comme déjà mentionné, que les nouvelles séries n'enthousiasmaient pas grand monde. On encourageait les comptables nationaux du bout des lèvres à poursuivre leurs travaux mais le minimum de soutien, qui aurait dû accompagner cette action, ne suivait pas. Il s'ensuit un découragement de la plupart d'entre eux, les plus dynamiques avaient donc vite fait de quitter l'équipe pour des horizons meilleurs. Les séries de comptes nationaux, faute de ressources humaines appropriées avaient commencé à connaître des retards de plus en plus importants. On parlait des efforts qui étaient faits mais peu de résultats étaient connus et surtout affichés sur un site internet.

Des éléments de solution : mise en place d'Afristat et développement d'outils informatiques

Mise en place d'Afristat

La mise en place d'Afristat est une solution dans le domaine des statistiques. L'objectif était de favoriser la mutualisation des expériences et du savoir-faire, permettre une plus grande efficacité dans la gestion de l'assistance technique en concentrant des compétences en un lieu géographique unique pour couvrir un ensemble de pays avec, à terme, le remplacement de l'assistance technique française par des cadres africains expérimentés. Afristat a commencé ses activités à Bamako, son siège, en 1996.

La stratégie mise en place reposait sur les demandes des Etats membres et répondait aux besoins des organisations sous-régionales : principalement l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) et la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC), mais aussi la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et la Communauté économique des Etats

de l'Afrique centrale (CEEAC), le point d'orgue étant l'harmonisation des données statistiques en vue de la comparabilité des indicateurs utilisés pour la surveillance multilatérale¹⁰ par ces organisations.

Ainsi, pour disposer de comptes nationaux comparables entre Etats membres, il a été décidé une harmonisation des nomenclatures, notamment des activités et des produits, une méthodologie harmonisée d'élaboration des comptes nationaux et autant que possible l'utilisation d'un outil commun d'élaboration des comptes nationaux. On notera aussi l'harmonisation de certaines statistiques de base telles que les documents comptables des entreprises (déclaration sociale fiscale), les indices de production industrielle et des prix de production industrielle ainsi que les indices des prix à la consommation des ménages.

Toutes ces activités préalables à une bonne compilation des comptes nationaux ont été réalisées afin de produire une nomenclature des activités et des produits¹¹, une méthodologie commune pour l'élaboration des comptes nationaux¹². Parallèlement, les organisations sous-régionales ont œuvré pour l'harmonisation des cadres des finances publiques et de la balance des paiements.

Les États ont été soutenus financièrement par les organisations sous-régionales, l'UEMOA pour ses 8 Etats membres d'Afrique de l'Ouest et la CEMAC pour ses 6 Etats membres d'Afrique centrale, pour la compilation des comptes nationaux selon le SCN 1993 avec des changements d'année de base. Au départ, le souhait était de disposer si possible d'une même année de base pour tous ces pays avec des nomenclatures harmonisées d'activités et de produits, une méthodologie harmonisée d'élaboration et, comme la cerise sur le gâteau, avec un même outil de compilation des comptes. La comparaison des données entre pays serait rendue plus facile mais le défi était de disposer à temps de tout ce qui était nécessaire (ressources humaines dans les INS, les données de base notamment d'enquêtes) pour réaliser ces comptes dans tous ces pays en un temps record.

Développement d'outils informatiques

Initialement, les comptes nationaux étaient élaborés à l'aide de tableurs (Symphonie, Lotus ; Excel ; Frame Work, etc.), chaque comptable national les utilisant selon ses compétences en informatique. Certains modèles développés sur ces tableurs étaient plus sophistiqués que d'autres. Souvent ne pouvait y travailler efficacement que celui qui les avait conçus et qui ne transmettait pas toujours ses compétences à son départ. Certains des modèles, avec des macro-

¹⁰ La surveillance multilatérale consiste à suivre un certain nombre d'indicateurs statistiques visant à mesurer la convergence des politiques monétaires en vue du renforcement de l'intégration des pays de la région

¹¹ <https://www.afristat.org/nomenclatures/>

¹² <https://www.afristat.org/documents-divers-series/#meth>

instructions et de multiples liens peu transparents entre feuilles de classeurs, étaient qualifiés « d'usines à gaz ». Ont ensuite été développés des systèmes plus élaborés, maintenant utilisés dans de nombreux pays africains : ERETES¹³ et NADABAS¹⁴ (encadrés 2 et 3).

ERETES est une base de données relationnelle accompagnée d'un outil de formation pratique aux comptes nationaux (Brion et Sérurier (1995) ; Aziz (2017)). Comme un outil commun, sa maîtrise a été favorisée par la mutualisation des expériences acquises à son usage. La réalisation des travaux des comptes nationaux s'en trouve facilitée une fois les données sources préparées et les comptables nationaux formés à la réalisation des travaux analytiques des équilibres ressources et emplois des produits et des comptes des branches d'activité.

Encadré 2 : ERETES, système d'élaboration des comptes nationaux

ERETES est la combinaison de deux sigles ERE et TES : l'Équilibre Ressource et Emploi (ERE) et le Tableau Entrée-Sortie (TES). Le TES était le tableau de synthèse par excellence des données de comptabilité nationale dans la sphère des biens et services. C'est son amélioration et extension par l'introduction d'une matrice de production (branches X produits) qui a donné le Tableau des Ressources et Emplois (TRE) du SCN 2008. Le logiciel ERETES a gardé son appellation même si aujourd'hui il est parfaitement en cohérence avec le SCN 2008. Il dispose d'outils périphériques permettant la production des données nécessaires au Programme de comparaison internationale des prix et la manipulation simultanée de plusieurs années de comptes.

ERETES est une base de données relationnelle, dont la conception a commencé à la fin des années 80, fonctionnant avec le système de gestion de bases de données « Progress ». L'outil ERETES est un module qui faisait partie au départ d'un vaste programme d'informatisation des administrations lancé par la coopération française et qui est maintenant propriété conjointe de l'Insee et d'Eurostat.

Développement initial :

ERETES est un outil informatique d'aide à l'élaboration des comptes nationaux annuels inspiré par la méthode de travail des comptables nationaux en RCA (1990), un travail de groupes organisés pour une synthèse des comptes. Il est doté d'une aide en ligne sur le SCN en général et instruit sur le processus d'élaboration des comptes nationaux. Il est un lieu de stockage de données dédiées, de tableaux de travail notamment sur les équilibres ressources et emplois et les comptes de branches. Les opérations de chargement de données, d'extraction ou exportation de données se font par l'interface du tableur Excel. Le prototype de ERETES est sorti des travaux des concepteurs avec l'équipe de Bangui en 1992. La version Beta de ERETES a ensuite été expérimentée avec l'équipe de comptables nationaux de Yaoundé (Cameroun) en 1997 et finalement la version préindustrielle a été expérimentée avec une équipe de comptables nationaux à Abidjan (Côte d'Ivoire) la même

année. C'est alors qu'a commencé la vulgarisation de l'outil coïncidant avec la création d'Afristat à Bamako pour les travaux d'harmonisation statistique dans les Etats membres. Cette vulgarisation a aujourd'hui dépassé les frontières de l'Afrique pour toucher les pays d'Amérique latine et du pourtour méditerranéen. À présent un peu plus d'une vingtaine de pays dans le monde utilisent l'outil ERETES pour l'élaboration des comptes nationaux.

L'outil est en constante évolution. Il aide à l'élaboration de TRE, sa vocation première, mais aussi à celui du Tableau des comptes économiques intégrés (TCEI), voire la possibilité de faire des publications des comptes nationaux en série par chaînage des comptes en volume. De nouvelles équipes d'informaticiens et de comptables nationaux ont pris le relais et d'autres chantiers de développement sont en cours tels que la rétropolation des comptes, les comptes de patrimoine, etc. Il est également prévu de regrouper le module principal et l'ensemble des outils périphériques dans un module unique.

Encadré 3 : NADABAS, outil d'élaboration des comptes nationaux

NADABAS est l'acronyme en anglais de « *National Accounts Database System* » ou Système de base de données des comptes nationaux. C'est un outil gratuit élaboré sous Excel, de telle sorte que la compilation des comptes nationaux reste dans Excel alors que les liens entre les classeurs sont remplacés par une base de données.

NADABAS a été développé au Mozambique en 2004 dans le cadre d'un projet conjoint de la Suède, du Danemark, et de la Norvège. Depuis lors, NADABAS a été introduit dans plusieurs pays, dont le Lesotho (2007, projet UE), le Kenya (2010, Banque mondiale et Statistiques Suède), l'Eswatini (2015), la Namibie (2016) et le Botswana (2016) avec le soutien de la Banque africaine de développement.

Les avantages de l'utilisation de NADABAS incluent les points suivants :

- pour les pays qui utilisent déjà Excel pour l'élaboration des comptes nationaux, NADABAS peut être utilisé pour améliorer le système existant et ne nécessite pas de changement dans la façon dont les comptes sont compilés. NADABAS peut être utilisé pour structurer et systématiser les classeurs existants, tout en étant suffisamment flexible pour s'ajuster aux données disponibles dans le pays.
- NADABAS affiche tous les calculs et les liens vers les sources dans un système transparent qui facilite la vérification et la réplique des résultats.
- enfin, il n'y a pas de frais liés à l'utilisation de NADABAS, à l'exception du coût d'acquisition de Microsoft Office, que la plupart des Instituts nationaux de statistique ont déjà.

Evolution de la mise en œuvre du SCN 1993

Malgré les efforts déployés, et comme on peut le voir dans le tableau 1, la mise en œuvre du SCN 1993 dans les pays africains s'est faite de manière assez lente si on la compare avec la moyenne mondiale. Près de 10 ans après son adoption, moins de 10 % des pays africains avaient franchi le pas (à peine plus de 5 % dans les pays africains francophones). Ce n'est qu'après 20 ans qu'on atteindra les 65 % (50 % dans les pays francophones) et il faudra quasiment 30 ans

¹³ Voir le site : <http://www.eres.net>

¹⁴ Voir le site : <http://www.nadabas.net>

pour que pratiquement tous les pays l'aient adopté, certains étant passés dans l'intervalle au SCN 2008.

Le succès des efforts déployés à partir du milieu des années 1990 doit cependant être mesuré sur le long terme, et pas seulement en termes de mise en œuvre des dernières versions du SCN. Il est ainsi indéniable que, pendant cette période, le nombre de comptables nationaux expérimentés, voire experts dans le domaine¹⁵, a considérablement augmenté.

Les raisons de la relative lenteur observée sont diverses mais une des raisons importantes tient au fait que, dans les pays africains, un changement d'année de base va de pair avec la conduite d'un ensemble d'enquêtes et d'études visant à combler les lacunes statistiques : enquête sur la consommation des ménages, enquête sur le secteur informel, recensement des entreprises, recensement agricole, enquête sur les marges de transport et de commerce, enquête sur la structure des dépenses des entreprises, enquêtes sectorielles (sur les entreprises minières, de communication, etc.). Si certaines sont conduites plus ou moins régulièrement, d'autres sont spécifiques aux comptes nationaux, si bien qu'il devient alors nécessaire de réunir les ressources (humaines, matérielles, et financières) pour pouvoir les conduire dans de bonnes conditions. De plus, pour être réellement utiles, ces enquêtes doivent être réalisées dans les quelques années qui suivent ou précèdent la nouvelle année de base. Dans beaucoup de cas, cela s'avère être très difficile.

Tableau 1

Pays ayant au moins mis en œuvre le SCN 1993

	1997	2002	2007	2012	2017	2022
Pays ayant adopté le SCN 1993 ou 2008 (%)	0	24	36	78	86	97
Dont pays africains (%)	0	9	26	64	70	96
Dont pays africains francophones (%)	0	6	27	49	76	100

Source : Calculs basés sur les métadonnées des indicateurs du développement dans le monde (Banque mondiale).

Une autre difficulté est bien entendu le faible nombre de comptables nationaux dans les équipes nationales, ce qui rend difficile tout projet de développement des comptes. Et ce projet doit être conduit en même temps que la production régulière et de préférence, en temps utile, des produits existants.

Enfin, au moins dans un certain nombre de pays, la mise en œuvre du SCN 1993 s'est accompagnée d'un changement radical d'approche en même temps que de l'architecture informatique utilisée pour l'élaboration des comptes, toutes choses qui demandent un certain temps à être mises en œuvre et maîtrisées.

Situation depuis 2005 : nouveaux acteurs, nouveaux développements, nouveaux enjeux

Les Centres régionaux d'assistance technique du FMI

Les Centres régionaux d'assistance technique du FMI sont nés, d'une part, de la convergence des besoins en information fiable du FMI dans le cadre de ses missions, et, d'autre part, de la volonté exprimée par les pays africains de renforcer les capacités de leurs cadres dans le domaine de la gestion macroéconomique et financière, y compris dans celui des comptes nationaux et des statistiques de prix.

C'est en 2002 que le premier centre régional d'assistance technique du FMI pour l'Afrique, Afritac Est, a été créé à Dar es Salam (Tanzanie) au profit de 8 pays de la région Est de l'Afrique. Quatre autres centres ont suivi : Afritac Ouest (2002, 10 pays) à Abidjan (Côte d'Ivoire), Afritac Centre (2007, 9 pays) à Libreville (Gabon), Afritac Sud (2011, 13 pays) à Port Louis (Île Maurice) et enfin Afritac Ouest 2 (2013, 6 pays) à Accra (Ghana). Les cinq Afritac couvrent ensemble 46 pays. Ce chiffre passe à 53 si l'on y ajoute, l'Algérie, Djibouti, l'Égypte, la Libye, le Maroc, le Soudan et la Tunisie, qui sont rattachés au Centre d'assistance technique pour le Moyen orient (METAC, 2004, 14 pays) basé à Beyrouth (Liban). Le FMI dispose également de centres régionaux à la Barbade pour les Caraïbes, au Guatemala pour l'Amérique centrale, aux Fidji pour les îles du Pacifique, et en Inde pour l'Asie du Sud.

Le mode d'appui des Afritac consiste à mobiliser pour chaque domaine couvert, un conseiller résident assisté d'experts court terme qui apportent un appui aux pays membres à travers des missions d'assistance technique, des ateliers de formation, et des voyages d'études pour promouvoir les échanges Sud-Sud.

Les différents départements au siège du FMI gardent un contrôle technique sur les Afritac pour s'assurer que l'assistance technique offerte répond aux standards du FMI en la matière.

Dans le domaine des comptes nationaux, l'appui des Afritac s'est orienté d'abord vers les comptes annuels à travers la mise en œuvre du SCN 1993, puis du SCN 2008 à partir des années 2010. L'amélioration de la production des comptes annuels dans un bon nombre de pays grâce à l'appui des Afritac, mais aussi des autres partenaires, a amené les Afritac à s'orienter de plus en plus vers l'appui à l'élaboration des comptes

¹⁵ Cf. le nombre de comptables nationaux africains recrutés par les institutions internationales.

nationaux trimestriels en s'appuyant sur les documents méthodologiques et les outils conçus par le FMI. Il s'agit du manuel des comptes nationaux trimestriels 2001, révisé en 2017, et de l'outil XLPBM d'appui à l'élaboration des comptes nationaux trimestriels.

L'appui d'Afrítac Centre et d'Afrítac Ouest à la comptabilité nationale a progressivement suppléé, et parfois pris le pas dans certains pays, sur l'appui d'Afrístat qui dispose au fil des ans de moins de ressources face à des sollicitations de plus en plus nombreuses et diversifiées de ses États membres.

On peut dire sans risque de se tromper que l'ouverture des Afrítac en Afrique a contribué grandement à la mise en œuvre du SCN 1993 et du SCN 2008 ; elle a surtout participé à vulgariser la production des comptes nationaux trimestriels. Cependant, ces centres seraient plus efficaces s'ils avaient plus de ressources et s'investissaient plus dans le transfert effectif de connaissance : en documentant plus leurs conseils techniques et en y dérivant des « toolkits » et des supports du genre. Cela contribuerait à diffuser un peu plus les connaissances et le savoir-faire en comptabilité nationale à travers la communauté africaine des comptables nationaux.

Les institutions panafricaines

Partant du fait que la mise en œuvre du SCN 1993 a connu des fortunes diverses dans les pays africains, les institutions panafricaines (Commission économique des Nations unies pour l'Afrique - CEA, Banque Africaine de développement - BAD et Commission de l'Union africaine - CUA) se sont mobilisées pour accompagner les instituts nationaux de statistique dans la mise en œuvre coordonnée du SCN 2008. Elles confient alors au Groupe africain sur la comptabilité nationale (AGNA) l'élaboration d'une stratégie qui permette de « préparer adéquatement tous les pays à adopter le SCN 2008 d'ici à 2017 à travers le renforcement des capacités, le renforcement institutionnel, le développement des méthodologies et une campagne de plaidoyer ». La Stratégie africaine de mise en œuvre du SCN 2008 voit ainsi le jour et reçoit l'approbation des chefs d'État et de gouvernement de l'Union africaine lors de leur Assemblée tenue en juillet 2010 à Kampala, en Ouganda. Dans la même veine, les décideurs africains adoptent la Stratégie pour l'harmonisation des statistiques en Afrique (SHaSA) qui fait de la mise en œuvre du SCN 2008 l'un de ses chantiers phares.

Un projet pour opérationnaliser la stratégie est mis en place : le *Projet africain de mise en œuvre du SCN 2008*, découpé en deux phases. Au cours de la première phase (2014-2015), tous les pays devaient se doter d'un plan d'action de mise en œuvre du SCN 2008 s'appuyant sur un diagnostic du système national

d'élaboration des comptes nationaux, et adopter des outils de suivi et évaluation. La deuxième phase (2016-2018), consacrée à leur mise en œuvre, devait aboutir à des comptes nationaux alignés sur le SCN 2008 dans tous les pays.

Un outil novateur de coopération Sud-Sud : la revue par les pairs

En mars 2013, la Banque africaine de développement¹⁶, à travers son Département des statistiques, a lancé un programme pour appuyer un mécanisme d'examen par les pairs des Bureaux nationaux de la statistique (BNS) des pays africains. Il a été décidé de mettre d'abord l'accent sur les statistiques économiques, et en particulier les comptes nationaux. La méthodologie de l'examen par les pairs vise à maintenir les normes de qualité, à améliorer les performances et à instaurer la crédibilité. Le processus a un double objectif au niveau des comptes nationaux : i) évaluer la performance des experts de la comptabilité nationale, et ii) permettre aux dits experts de partager leurs expériences et de se mettre au fait des meilleures pratiques. Le Ghana, la Zambie, la Gambie, Botswana, le Burundi, l'Égypte et le Kenya sont les pays qui ont bénéficié d'un tel exercice.

La revue par les pairs est une bonne initiative. Elle permet d'attirer l'attention des autres nations et en particulier des utilisateurs sur les comptes nationaux du pays donné en essayant de clarifier le degré de précision et de fiabilité de ses comptes. C'est un travail de synthèse qui permet aux utilisateurs de gagner du temps sur l'appréciation qu'ils peuvent avoir des comptes nationaux en ayant confiance dans le jugement des pairs. C'est sûrement aussi un moyen d'attirer l'attention des autorités du pays sur les efforts à faire pour parvenir à des comptes nationaux à la hauteur de ce qui est internationalement recommandé.

Du point de vue des comptables nationaux, il s'agit en partie d'un jugement porté sur leur travail. La composition des équipes de pairs ne doit pas se limiter à un groupe de directeurs des Instituts nationaux de statistiques. Il faut en leur sein des personnes d'expérience capables de mesurer les efforts qui sont accomplis dans les conditions difficiles des pays pour élaborer les comptes nationaux. Un minimum de conditions doit être rempli par les pays pour qu'une mission des pairs y soit invitée. Un des moments appropriés est le rebasage avec passage à un nouveau système des comptes nationaux. À cette occasion, les aspects statistiques et méthodologiques sont présentés et les difficultés qui justifient divers choix sont examinées. Les forces et faiblesses sont soulignées et les recommandations appropriées sont adressées à qui de droit. Comme ces occasions de rebasage n'interviennent que tous les 5 ou 10 ans il serait heureux que les recommandations techniques faites

¹⁶ Voir par exemple : *Rapport Ghana*.

puissent être prises en compte sans délais avant le bouclage des comptes de l'année de base. Il s'ensuit que la revue des pairs devrait, si possible, avoir lieu avant le bouclage des années de base. Une fois que la nouvelle série des comptes nationaux sera en voie de diffusion, les pairs seront sollicités pour apporter un accompagnement final.

Afristat a mis en place un dispositif similaire pour l'examen des premiers résultats de la mise en œuvre du SCN 2008 dans ses États membres. En plus des pairs, ces revues comprennent également des comptables nationaux d'institutions sous-régionales, régionales, et internationales.

L'évaluation en 2015 de la phase 1 du *Projet africain de mise en œuvre du SCN 2008* a donné des résultats mitigés. Vingt pays africains sur les cinquante-cinq pays du continent ne se sont pas dotés de plan d'actions comme prévu ; et là où ces plans d'actions ont été conçus, la mobilisation des ressources financières et l'implication des acteurs dans le projet ont été en deçà des attentes. Il n'est donc pas étonnant qu'à l'issue de la deuxième phase, les résultats escomptés (mise en œuvre du SCN 2008 dans tous les pays africains à fin 2018) n'aient pas été totalement atteints, même s'ils restent honorables en comparaison avec la moyenne mondiale (cf. Tableau 2). Fin 2021, soit 3 ans après l'échéance de 2018, le chantier de la mise en œuvre du SCN 2008 reste toujours au stade de « travaux en cours » dans pratiquement la moitié des pays africains.

Le Programme statistique panafricain ou *Pan African Statistics Programme* (PAS), fruit du partenariat EU-AU, financé par l'Union européenne, a été mis en place en 2016 pour accompagner l'Union africaine (UA) dans la mise en œuvre de la SHaSA et opérationnaliser Statafric¹⁷.

Le mode d'appui du PAS aux comptes nationaux est similaire à celui des Afritac—un expert principal et des experts de courte durée pour conduire des missions d'appui technique au bénéfice des États membres de l'UA (en privilégiant cependant les pays en retard dans la mise en œuvre du SCN 2008) : l'organisation d'ateliers techniques et de formation, et l'élaboration de guides méthodologiques, dont celui destiné à des comptables nationaux juniors.

La phase 1 du PAS s'est achevée en janvier 2021. La phase 2 lancée en janvier 2022 fait de la comptabilité nationale l'un de ses trois domaines prioritaires. Elle s'orientera fortement vers l'appui à Statafric dans son mandat d'harmonisation et de coordination, en mettant en œuvre certaines activités comme l'élaboration au profit des INS de guides pour la mise en œuvre harmonisée d'un certain nombre de recommandations du SCN, et en mettant en œuvre un cursus de formation bien articulé au profit des comptables nationaux en activité dans les INS. L'exercice de la revue par les

pairs dans le domaine des comptes nationaux sera renforcé dans les pays bénéficiaires du programme.

Les partenaires traditionnels restent actifs

A côté de ces nouveaux acteurs, les partenaires plus « traditionnels » demeurent actifs. La Banque mondiale reste ainsi attachée à accompagner le développement des systèmes statistiques en Afrique. Les projets mis en œuvre peuvent viser des objectifs très divers : renforcement des infrastructures, formation des statisticiens, financement d'enquêtes, assistance technique généralement de courte durée, mise en place de systèmes et de processus. Ces projets peuvent bénéficier aux systèmes de comptabilité nationale de manière indirecte, en favorisant la production des données statistiques dont les comptables nationaux ont besoin (sur les ménages, les entreprises, le secteur informel, etc.) mais aussi plus directement par un soutien matériel et des services de conseil. La tendance actuelle est de préparer des projets sous-régionaux couvrants des pays relativement homogènes du point de vue du développement statistique et de les décliner au niveau national en fonction des besoins spécifiques de chaque pays.

Afristat, malgré la réduction du nombre de ses experts en comptabilité nationale, reste également très actif et continue à apporter un soutien technique de qualité à ses pays membres. Les partenaires bilatéraux, et en particulier la France à travers les appuis apportés par l'Insee, sont également très présents. Pour l'Insee, il s'agit notamment d'assurer la maintenance, la modernisation et la promotion du logiciel ERETES, appuyer son installation dans les pays demandeurs, et faciliter son utilisation (par exemple par l'automatisation de l'élaboration des équilibres ressources-emplois par produit). L'Institut a continué à apporter un soutien technique à certains pays.

Comme on le voit, un nombre important de partenaires techniques et/ou financiers, internationaux, régionaux et nationaux, apportent leur appui aux pays africains dans le domaine de la comptabilité nationale. Cela pose évidemment la question de la coordination des activités sur le terrain. Cette question n'est pas entièrement résolue. Si, au jour le jour, chacun fait l'effort de s'informer des appuis apportés par les autres intervenants afin d'éviter toute duplication des efforts et de s'appuyer sur les résultats déjà obtenus, cela reste soumis à la bonne volonté de chacun des partenaires. En pratique, cela fonctionne assez bien, mais un véritable mécanisme de coordination des activités reste à imaginer, malgré les efforts déjà déployés dans ce sens. La difficulté tient en partie à la diversité des objectifs, des procédures de définitions et de mise en œuvre des programmes, des horizons temporels, etc.

¹⁷ Voir : <https://statafric.au.int/>

Les efforts déployés par les pays et leurs partenaires ne sont pas vains. Au vu du pourcentage de pays africains ayant mis en œuvre le SCN 2008 et en comparaison avec la moyenne mondiale (cf. tableau 2), on peut raisonnablement estimer que ces pays africains, et plus encore les pays africains francophones, tirent plutôt bien leur épingle du jeu, avec des pourcentages de mise en œuvre très proches de la moyenne mondiale, même si la mise en route a été quelque peu laborieuse.

On pourra y voir le signe des progrès significatifs enregistrés par les équipes africaines de comptabilité nationale. Elles ont certes continué à bénéficier de l'appui technique et financier de leurs partenaires mais l'essentiel du travail d'élaboration est effectué par ces équipes. Il semblerait donc que, malgré une rotation des effectifs toujours importante, les équipes de comptables nationaux ont pour la plupart atteint une masse critique, tant en termes de quantité que de qualité, qui leur permet non seulement d'assurer la pérennité des acquis mais aussi le développement de nouveaux produits.

Tableau 2

Pays ayant mis en œuvre le SCN 2008

	2012	2017	2021
Pays ayant mis en œuvre le SCN 2008 (en %)	0,5	25	62
Dont pays africains (%)	0	16	56

Source : Calculs basés sur les métadonnées des Indicateurs du Développement dans le monde (Banque mondiale).

À l'évidence, des progrès considérables ont été accomplis par les équipes nationales de comptabilité nationale africaines depuis une vingtaine d'années. Si l'assistance internationale reste importante, elle se concentre essentiellement sur le financement de certaines opérations statistiques nécessaires lors de changements d'année de base et sur le conseil technique.

Les nouveaux chantiers

Il reste cependant encore beaucoup à faire. Parmi les chantiers importants figurent la généralisation de la production de comptes trimestriels et la préparation à la mise en œuvre du SCN 2025.

L'importance des comptes nationaux trimestriels n'est pas à démontrer : ils permettent à la fois de fournir rapidement une description macroéconomique du passé récent – et notamment de fournir une première estimation des évolutions annuelles – et d'affiner le diagnostic sur les enchaînements économiques passés de façon cohérente avec les comptes annuels. Ils sont utiles à la fois à l'analyse macroéconomique, à l'analyse de la conjoncture, et peuvent également servir de base aux projections économiques.

À l'occasion de séminaires organisés par l'Union africaine en juillet 2019 pour les pays francophones et en octobre 2019 pour les pays anglophones, il est apparu que sur quinze pays francophones, seuls cinq d'entre eux élaboraient régulièrement des comptes trimestriels et les publiaient dans des délais raisonnables. Cinq autres pays disposaient de comptes trimestriels mais n'avaient pas encore commencé leur diffusion. Les cinq derniers avaient des comptes trimestriels en cours de développement. La situation était meilleure dans les pays anglophones avec 15 pays produisant déjà des comptes trimestriels, deux d'entre eux y travaillant, et un seul pays n'ayant pas encore démarré le processus.

Le développement des comptes trimestriels reste donc un axe de travail important des services nationaux de comptabilité nationale, notamment dans les pays francophones.

Perspectives

En 2020, la Commission de statistique des Nations unies a lancé les travaux de révision du SCN 2008 avec pour objectif l'adoption d'une nouvelle version du manuel en 2025. L'organisation des travaux a été confiée au Groupe de travail inter secrétariat sur la comptabilité nationale (ISWGNA¹⁸). Du fait de problématiques communes, la mise à jour du SCN est conduite en concertation étroite avec les groupes d'experts d'autres domaines statistiques : balance des paiements (avec une nouvelle version du manuel de la balance des paiements également prévue en 2025), statistiques de finances publiques, comptabilité économique et environnementale, etc.

Quatre grands thèmes de recherches ont été retenus : mondialisation, numérisation, bien-être et durabilité, et des questions liées à la communication des statistiques officielles. D'autres questions, même si elles ne sont pas liées spécifiquement à l'un de ces thèmes, font également l'objet de recherches, comme : la finance islamique, l'économie informelle, les produits de la propriété intellectuelle, ou l'innovation financière.

Des équipes de travail spécialisées – dont certaines transversales à plusieurs domaines statistiques - ont été créées pour entreprendre les recherches techniques et rédiger des notes d'orientation. Les notes d'orientation délimitent les contours des problèmes posés, déterminent les solutions possibles, et indiquent une préférence. Elles précisent également si les solutions proposées touchent le cadre central ou doivent être traitées dans des tableaux additionnels ou des comptes satellites. La possibilité pratique de mettre en œuvre les solutions proposées est également examinée.

¹⁸ Il s'agit de l'acronyme anglais pour Intersecretariat Working Group on National Accounts.

Au total, ce sont un peu moins de 60 notes d'orientations qui sont en cours d'élaboration par les équipes de travail spécialisées qui regroupent plus de 300 experts provenant de 60 pays ou institutions différentes. Lorsqu'elles sont jugées suffisamment matures, les notes d'orientation sont soumises à une consultation globale : elles sont affichées sur le site internet de la division statistique des Nations unies pour commentaires et, le cas échéant, font l'objet d'expérimentations et d'essais. Les pays seront de nouveau consultés lorsque le projet complet de SCN mis à jour aura été préparé. Le document final sera soumis à la Commission de statistiques des Nations unies pour adoption en mars 2025.

L'Afrique n'est pas totalement absente du processus puisqu'une douzaine d'experts africains participent activement aux travaux. La participation d'experts non anglophones est toutefois limitée, dans une certaine mesure, puisque les travaux et documents (réunions des équipes de travail spécialisées, notes d'orientation...) ne sont disponibles qu'en anglais.

Le thème de la mondialisation regroupe des questions aussi diverses que l'évaluation des importations et des exportations (valeur facture ou valeur *free on board*), le traitement des flux des entreprises multinationales, le courtage de marchandises, le traitement des producteurs de biens sans usine, les chaînes de valeur mondiales et le commerce de la valeur ajoutée, etc.

Les experts travaillant sur le thème de la numérisation cherchent notamment à donner une plus grande visibilité aux questions numériques par l'élaboration du Tableau des ressources et des emplois « numérique » dans lequel non seulement les activités et les produits numériques seront plus visibles mais aussi les moyens par lesquels ils sont commandés ou livrés seront également décrits. Ces experts s'intéressent également à la mesure des prix et des volumes des biens et services affectés par la numérisation, à la valeur des données en tant qu'actif et à leur enregistrement dans les comptes nationaux, à l'enregistrement de l'activité des plateformes d'intermédiation numériques, à l'enregistrement des actifs cryptographiques (comme le *Bitcoin*), à l'intelligence artificielle, ou encore au *cloud computing*. Dans de nombreux cas, de nouvelles sources de données devront être utilisées et/ou les sources de données traditionnelles doivent être mises à jour plus fréquemment pour capturer les changements rapides associés à la numérisation.

Le thème du bien-être et de la soutenabilité résulte directement des critiques sur les limites du PIB et des conclusions du rapport Stiglitz-Sen-Fitoussi sur la mesure de la performance économique et du progrès social qui proposait des indicateurs synthétiques de

bien-être plus appropriés que le PIB, ainsi que des tableaux de bord visant à appréhender performance économique et qualité de la vie dans leurs différentes dimensions. Les questions abordées sous ce thème concernent donc la distribution des revenus, des dépenses et du patrimoine au sein du secteur des ménages, la mesure des travaux de service non rémunérés des ménages, une meilleure description des conditions sanitaires et sociales, de nouveaux comptes de l'emploi en unités physiques avec de nouveaux détails sur l'éducation et la formation, et un élargissement des actifs au capital humain ; ou encore certaines questions liées à l'environnement : la propriété et l'épuisement des ressources naturelles, les ressources biologiques, ou le traitement des permis d'émission.

Quant aux questions de communication, elles visent notamment à rendre plus compréhensibles pour les utilisateurs, et notamment pour le grand public, les concepts de comptabilité nationale. Il s'agit donc ici de remplacer certains termes trop hermétiques (exemple : formation brute en capital fixe par d'autres ayant plus de chance d'être mieux compris. Il y a également un effort d'harmonisation de la taxonomie des comptes (« provisoire », « définitifs », etc.). Enfin, un cadre d'évaluation de la conformité des comptes avec le SCN est en cours de mise au point.

Il est encore difficile de déterminer quelles seront les questions les plus importantes pour l'Afrique, d'autant plus que beaucoup de ces questions sont actuellement en discussion. Dans le domaine du bien-être et de la soutenabilité, l'épuisement des ressources naturelles, les questions de distribution au sein des ménages, ainsi que la mesure des travaux de service non rémunérés des ménages feront probablement l'objet d'examen attentifs. Il serait en particulier important de refléter le fait que l'épuisement des ressources naturelles représente un coût pour les nations. Dans le domaine de la globalisation, l'évaluation des importations et des exportations à leur valeur de transaction plutôt que FOB ou le traitement des producteurs de biens sans usine seront particulièrement pertinentes. On notera également que la CEA est déjà en train de déployer des efforts importants pour mesurer les chaînes de valeur mondiales et le commerce de la valeur ajoutée en Afrique. Pour ce qui est des questions de numérisation, plusieurs pays africains ont d'ores et déjà indiqué leur intérêt à mieux mesurer la contribution de l'économie numérique au PIB. La question des cryptoactifs devrait également prendre une place importante car, contrairement à ce qu'on pourrait penser, les pays africains, notamment anglophones, sont très actifs dans ce domaine¹⁹. Enfin, les questions de communication seront importantes, devant par exemple permettre une meilleure compréhension et utilisation des comptes

¹⁹ En août-septembre 2021, le volume d'achat de cryptoactifs des ressortissants d'Afrique sub-saharienne était du même

ordre de grandeur que ceux d'Amérique du Nord, loin devant les autres régions du monde.

nationaux non seulement par les décideurs mais aussi par le public en général. Cette liste n'est bien sûr pas exhaustive et dépendra aussi des orientations finalement retenues par le SCN 2025.

Plus généralement, la question de la mise en œuvre du SCN 2025 en Afrique mérite d'être examinée avec attention. L'Afrique d'aujourd'hui compte beaucoup plus de comptables nationaux bien formés, résultat des efforts de renforcement de capacités tout au long de ces années, sans oublier une meilleure formation initiale dans les pays grâce aux formations dispensées par les écoles de statistique. En conséquence, les questions méthodologiques nouvelles ne devraient pas constituer le principal obstacle, d'autant plus que les Africat, Afristat, les institutions sous-régionales et les autres pourvoyeurs d'assistance technique devraient encore être là pour apporter leur appui. Les difficultés principales pourraient être de deux ordres : d'une part, la disponibilité des données de base permettant de mettre en œuvre les recommandations du SCN 2015, d'autre part – une nouvelle fois –, le financement des opérations statistiques que les comptables nationaux jugeront être des préalables nécessaires au changement de système. Dans ces deux domaines, un effort coordonné des bailleurs de fonds pour compléter les actions nationales serait particulièrement utile.

La mise en œuvre du SCN 2025 pourrait également être l'occasion de s'intéresser de plus près à des questions quelque peu ignorées jusqu'à présent.

Répertoires d'entreprises

Une première d'entre elles est l'absence de véritable répertoire d'entreprises dans la plupart des États. Par véritable répertoire, on entend une liste à jour des entreprises et de leurs principales caractéristiques, au moins celles qui appartiennent au secteur formel. Afristat a fourni beaucoup d'efforts dans ce domaine et produit un « Cadre commun aux États membres d'Afristat pour la création et la gestion d'un répertoire d'entreprises ». Cependant, si beaucoup de pays disposent d'un répertoire d'entreprises, au moins embryonnaire, peu d'entre eux sont conformes aux recommandations internationales ou régionales²⁰. Lorsqu'il s'agit d'élaborer les comptes d'une nouvelle année de base, et en l'absence de véritable répertoire d'entreprises, la pratique consiste alors à réaliser un recensement des entreprises, opération coûteuse, et souvent comprise comme une opération devant permettre de collecter un maximum d'informations sur les entreprises, au détriment du taux et de la qualité des réponses. Une meilleure stratégie consisterait à recueillir un nombre restreint de données essentielles lors du recensement puis des données plus détaillées

lors d'enquêtes ou lors de l'exploitation des données fiscales. La partie délicate du dispositif consiste en la mise à jour régulière du répertoire, mais le guide d'Afristat inclut d'excellentes recommandations pour ce faire, par l'utilisation de données administratives (sources fiscales, registre de commerce, fichier de sécurité sociale) ou de sources statistiques (enquête dite de « balayage » visant à mettre à jour les informations concernant les unités du répertoire).

Sous-déclaration des entreprises

Un autre point sur lequel il serait intéressant de se pencher est celui de la sous-déclaration des entreprises formelles et donc de la sincérité des comptes financiers des entreprises, puisqu'ils constituent une source importante d'informations, au moins dans les pays francophones. Un statisticien douanier avait mis en relation les déclarations d'importations de certains entrepreneurs et les déclarations d'achats dans les documents comptables de ces mêmes entreprises et avait ainsi pu constater des écarts sidérants entre les deux. Tous les comptables nationaux ont également été confrontés à des entreprises qui déclarent des pertes d'exploitation, parfois même des marges de commerce négatives, année après année, sans que cela ne paraisse affecter leur survie. Le redressement de telles sous-déclarations n'est pas simple. Certains pays redressent (ou redressaient) le chiffre d'affaires des entreprises de commerce pour que leur excédent d'exploitation soit au moins nul. La comparaison des déclarations d'importations de certains entrepreneurs et des déclarations d'achats dans les documents comptables est également une piste intéressante. Sa mise en œuvre suppose toutefois que les services des Douanes acceptent de transmettre l'information sur l'identité des importateurs, ce qui est déjà le cas dans certains pays. Des discussions avec les agents des impôts sur les redressements qu'ils sont amenés à opérer pourraient aussi fournir de précieuses informations. Là encore, il est nécessaire de nouer de bonnes relations avec les services des impôts²¹, ce qui n'est pas le cas partout.

Revenus tirés de l'évolution des prix des céréales

Un dernier point est celui de la mesure de la production céréalière dans les pays sahéliens. D'une manière générale, les producteurs vendent leurs céréales petit-à-petit, alors que les prix de ces céréales, au plus bas au moment de la récolte, augmentent régulièrement jusqu'au moment de la récolte suivante. Sauf peut-être à de rares exceptions, le traitement actuel dans les pays africains consiste à mesurer la production au moment de la récolte, au prix du marché à ce moment-là, et dont une partie est mise en stock. Les ventes ultérieures sont

²⁰ Voir par exemple le manuel des Nations unies, celui de la BAD, ou le guide d'Afristat.

²¹ De préférence sous la forme d'un Memorandum of Understanding, de façon à ne pas être dépendant des

relations personnelles que l'on peut nouer, ou pas, avec les agents des impôts.

ensuite considérées comme des sorties de stock, le gain résultant de la hausse des prix étant – implicitement²² – un gain de détention. Dans ce cas précis, le SCN 2008²³ (mais déjà le SCN 1993 !) voudrait que les ventes qui sont réalisées après la période de la récolte soient toujours considérées comme de la production. La mise en œuvre de cette recommandation nécessite

de connaître ou de modéliser l'état des stocks au cours du temps et l'évolution des prix du marché, deux informations pas toujours évidentes à recueillir. Compte tenu de l'écart de prix entre la période de récolte et la période de soudure, l'effet sur la valeur de la production, donc de la valeur ajoutée, et finalement du PIB ne serait sans doute pas négligeable.

Références bibliographiques

Aziz J-S (2017), « Eretes, un système en constante évolution », *Statéco*, n°111.

Afristat (2008), « Cadre de référence pour l'élaboration de programmes régionaux de formation continue en statistique pour la période 2008-2012 », Septembre 2008

BAD (2013), « Evaluation par les pairs des comptes nationaux du Ghana », Rapport de mission, Juillet 2013.

Brion, P. et Sérurier, M. (1995), « Le projet ERE-TES », *Statéco*, n°81/82.

Insee (2013-2022), « Appui Technique International – Lettres d'information », numéros 1 à 19.

Jeune Afrique (2021), « Cryptomonnaie : le jour où l'Afrique est devenue leader mondial », Septembre 2021.

Mesple-Somps, S. (2013), « L'Afrique et ses statistiques », *La vie des idées.fr*, Octobre 2013.

Ministère de la coopération (1994), « L'assistance Technique Française (1960-2000) – Rapport d'étude », *La Documentation française*, Paris.

PNUD – Bureau régional pour l'Afrique (1994), « Repenser la coopération technique – Réformes pour renforcer les capacités en Afrique », *Economica*, Paris.

Raffinot, M. (2014), « Quand Morten Jerven découvre l'abominable histoire des statistiques africaines », *Alternatives Economiques*, Paris.

Seers, D. (1977), “Statistical needs for development”, IDS communication, April 1977.

Statéco – Numéros 2, 4, 6, 10, 18, 26, 30, 31, 36, 48, 55, 63, 66, 81-82, 83-84, 99, 100, 103, 106, 107, 108, 111.

Statistical Commission for Africa (2020), “Progress report on the implementation of the 2008 System of national accounts in Africa”, October 2020

United Nations Statistical Commission (2022), « Rapport du Groupe de travail intersecrétariats sur la comptabilité nationale », Mars 2022

United Nations Statistical Commission (2010), “Progress on the implementation programme for the *System of National Accounts, 2008* and supporting activities”, Background document, March 2010.

United Nations Statistical Commission (2022), “Report of the Intersecretariat Working Group on National Accounts”, Background document, March 2022.

²² “Implicitement” seulement, parce qu'aucun pays ne produit de comptes de patrimoine. ²³ SCN 2008, paragraphe 6.143.